

Le cycle terminal (première et terminale) au lycée de Sens

---

## *La voie générale*

---

## Les horaires du tronc commun

### Classe de première

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	4 h 30
Enseignement scientifique	2 h
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles

### Classe de terminale

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	4 h
Enseignement scientifique	2 h
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles

## Les enseignements optionnels en terminale

Enseignements optionnels	
a) 1 enseignement parmi	
Mathématiques complémentaires (g)	3 h
Mathématiques expertes (h)	3 h
Droits et grands enjeux du monde contemporain	3 h

Attention : il n'est pas possible de cumuler deux enseignements optionnels entre eux. Par exemple, je ne peux pas prendre mathématiques complémentaires et droits et grands enjeux du monde contemporain.

En revanche, il est possible de cumuler un enseignement optionnel avec :

- Soit une option (latin, grec, EPS, arts plastiques, Cinéma audiovisuel)
- Soit une section européenne (si déjà suivie en première)

Les mathématiques complémentaires s'adressent aux élèves ayant arrêté la spécialité « mathématiques » en première.

Les mathématiques expertes s'adressent aux élèves qui suivent la spécialité « mathématiques » en terminale et qui souhaitent approfondir des éléments de programme.

Ces 3 enseignements optionnels ne donnent pas lieu à une épreuve spécifique au baccalauréat.

### Les options possibles en première

Latin, grec, EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Les élèves ayant suivi latin ou grec en 3<sup>ème</sup> et qui ne l'ont pas suivi en 2<sup>nde</sup> peuvent à nouveau suivre cette option en 1<sup>ère</sup>.

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elle (exemple : suivre latin et grec en même temps). Il est cependant possible de suivre une option avec une section européenne.

### Les options possibles en terminale

Latin, grec, EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre latin et grec en même temps). Attention, en terminale, il n'est pas possible de cumuler plus de deux enseignements hors du tronc commun (option, enseignement optionnel, section européenne).

Ainsi je ne peux pas suivre mathématiques complémentaires / section euro / latin par exemple

Les options arts plastiques, cinéma et EPS ne peuvent être débutées en 1<sup>ère</sup> ou terminale. Il faut les avoir suivies dès la seconde.

## Les sections européennes

Elles sont cumulables avec un seul autre enseignement hors du tronc commun. On peut commencer une section européenne en 1<sup>ère</sup> (sur demande auprès du proviseur). Une commission statut sur la demande et peut l'accepter ou la rejeter. La commission est souveraine.

**Article 1** - Les sections européennes ou sections de langue orientale (Selo) proposent :

- un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la langue vivante étrangère de la section ;
- l'enseignement, dans la langue de la section, d'une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques ;
- des activités culturelles et d'échanges internationaux dans le cadre du projet d'établissement.

**Article 2** - Le diplôme du baccalauréat général et du baccalauréat technologique comporte l'indication section européenne ou section de langue orientale (Selo), suivie de la désignation de la langue concernée, lorsque le candidat au baccalauréat général et au baccalauréat technologique scolarisé dans une section européenne ou de langue orientale a satisfait aux conditions suivantes :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve de contrôle continu de la langue vivante de la section ;
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.

**Article 3** - L'évaluation spécifique de contrôle continu mentionnée à l'article 2 prend en compte :

- le résultat d'une interrogation orale de langue, qui a lieu à la même période que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de terminale, comptant pour 80 % de la note globale ;
- la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale, qui compte pour 20 % de la note globale. Elle est conjointement attribuée par le professeur de langue et le ou les professeur(s) de la ou les discipline(s) non linguistique(s) ayant fait l'objet d'un enseignement dans la langue de la section.

La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte pour le calcul de la moyenne du candidat au baccalauréat, suivant les modalités prévues pour les enseignements optionnels.

**Article 4** - Le candidat fait connaître son intention de passer l'évaluation spécifique de contrôle continu au moment de son inscription à l'examen.

L'évaluation spécifique de contrôle continu intervient à l'issue d'une scolarité en section européenne ou en section de langue orientale qui comporte, pendant les deux années du cycle terminal, un horaire d'enseignement de langue renforcé.

À cet horaire renforcé en langue vivante s'ajoute l'enseignement dans cette langue de tout ou partie du programme d'une autre discipline. Cette dernière est choisie parmi les enseignements non linguistiques communs ou de spécialités en fonction de la possibilité qu'elles offrent au candidat de développer ses capacités en termes de réflexion et d'échange d'idées, tout en se familiarisant avec la culture du pays concerné.

# Les enseignements de spécialités

Les enseignements de spécialités sont choisis au lycée de Sens parmi la liste ci-dessous. En 1<sup>ère</sup>, l'élève suit 3 enseignements de spécialité à raison de 4h chacun (soit 12h au total) et n'en garde que 2 parmi ceux suivis en 1<sup>ère</sup> à raison de 6h chacun (soit 12h au total).

## Dominante artistique

### Arts : arts plastiques

L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet au lycéen de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **oral 30 minutes**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 3h30 + oral 30 minutes**

### Arts : cinéma - audiovisuel

L'enseignement de spécialité de Cinéma-audiovisuel propose aux lycéens une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.). En classe de première, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **oral 30 minutes**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 3h30 + oral 30 minutes**

## Dominante littéraire et sciences humaines

### Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème du programme est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des lycéens, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : <b>écrit 2h00</b> Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : <b>écrit 4h00</b>
---

### Humanités, littérature et philosophie

La spécialité Humanités, littérature et philosophie propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture du lycéen. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité du lycéen à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : <b>écrit 2h00</b> Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : <b>écrit 4h00</b>
---

### Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Anglais

L'enseignement de spécialité en Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien, en fonction de l'offre de chaque lycée) ou régionale (le basque, le breton, le catalan, le corse, le créole, l'occitan ou le tahitien) à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés et authentiques (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques...), les élèves sont amenés à découvrir la spécificité de la culture propre à la langue étudiée, les œuvres patrimoniales majeures qui la constituent mais aussi les grandes questions qui traversent l'actualité des pays concernés ou qui ont forgé leur histoire.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : <b>oral 20 minutes</b> Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : <b>écrit 3h30 + oral 20 minutes</b>
--

## Littérature, langues et cultures de l'Antiquité - Latin

La spécialité Littérature, langues et cultures de l'Antiquité s'adresse en priorité aux élèves ayant suivi un enseignement optionnel de latin ou de grec en seconde ; elle propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central « Vivre dans la cité » est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux. En revisitant ainsi les modes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2 h00**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 4h00**

## Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales renforce et approfondit la maîtrise par les lycéens des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2h00**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 4h00**

## Dominante scientifique

### Mathématiques

L'enseignement de spécialité de Mathématiques permet aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde, au travers de l'étude renforcée et approfondie des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour éclairer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux lycéennes et aux lycéens d'accéder à un plus haut degré d'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2h00**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 4h00**

### Numérique et sciences informatiques

L'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques propose aux lycéens de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. Le lycéen s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des lycéens, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2 h00**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 3h30 +1h00 de pratique**

### Physique-chimie

L'enseignement de spécialité de Physique-chimie propose aux lycéens d'explorer le réel, du microscopique au macroscopique, en étudiant l'« Organisation et les transformations de la matière », le « Mouvement et les interactions », les « Conversions et transferts d'énergie » et les « Ondes et signaux ». Cet enseignement promeut une alliance équilibrée entre deux aspects fondateurs de la discipline : l'expérimentation et la modélisation, qui conduisent conjointement à la formulation mathématique de lois physiques validées. Les nombreux domaines d'applications tant de la vie courante que liés aux grands enjeux sociétaux (énergie, environnement) donnent à l'élève une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2 h00**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 3h30 +1h00 de pratique**

## Sciences de l'ingénieur

L'enseignement de spécialité Sciences de l'ingénieur propose aux lycéens de découvrir les notions scientifiques et technologiques au travers de trois grandes thématiques : « Les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens », « L'homme assisté, réparé, augmenté » et « Le design responsable et le prototypage de produits innovants ». Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de mieux comprendre la démarche de l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur s'articule avec les apports des autres enseignements scientifiques du cycle terminal. Le programme introduit la démarche d'ingénierie design de produits innovants qui sollicite la créativité des lycéens, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux lycéens de développer leur capacité à innover, à imaginer et matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

En classe terminale de la voie générale, les élèves qui suivent l'enseignement de spécialité de sciences de l'ingénieur bénéficient d'un enseignement de deux heures de sciences physiques. Le programme met l'accent sur la pratique expérimentale et l'activité de modélisation en proposant une approche concrète et contextualisée des concepts et phénomènes étudiés. Il est structuré autour des trois thèmes : « Mouvement et interactions », « L'énergie : conversions et transferts » et « Ondes et signaux ».

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2h00**

Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 4h00**

(3h00 de SI, 1h00 de physique-chimie)

## Sciences de la vie et de la Terre

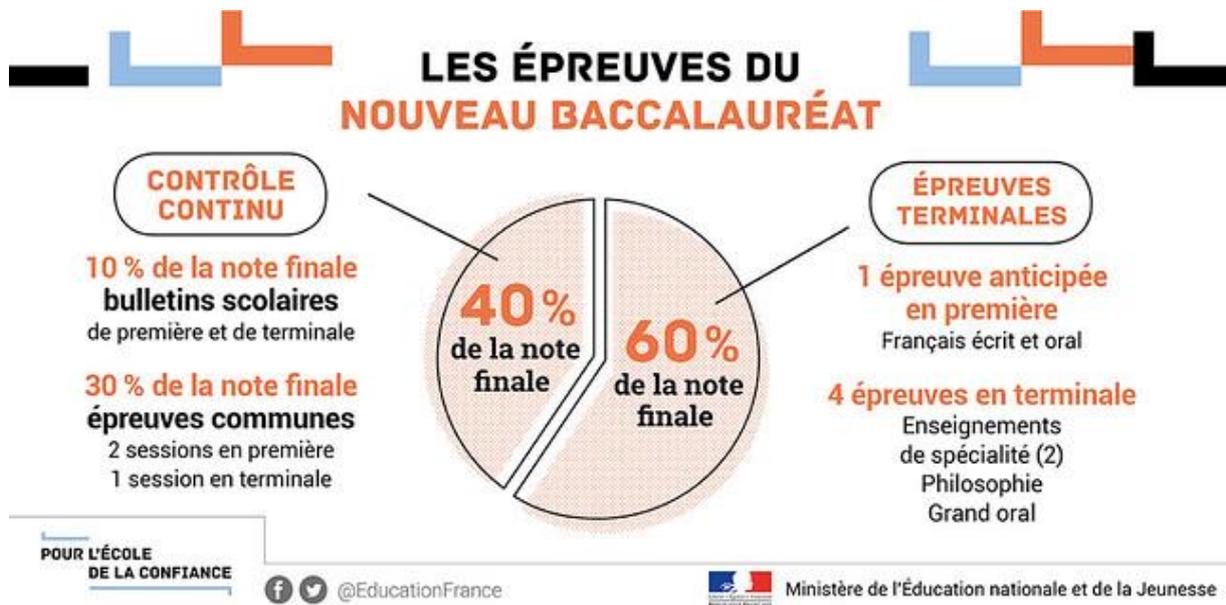
L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre propose aux lycéens d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivants : « La Terre, la vie et l'évolution du vivant », « Enjeux planétaires contemporains » et « Corps humain et santé ». Le programme développe chez le lycéen des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité aborde des champs scientifiques majeurs en sciences du vivant comme en géosciences : organisation du vivant, biodiversité, évolution, fonctionnement des écosystèmes et écologie générale, fonctionnement et histoire de la planète Terre, etc. Elle propose également à l'élève une compréhension solide du fonctionnement de son organisme, mêlant une acquisition des concepts scientifiques avec une approche réfléchie des enjeux de santé personnelle et publique et une réflexion éthique et civique sur l'environnement et sur les bénéfices que l'être humain peut en tirer. La spécialité Sciences de la vie et de la Terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatiques acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

Epreuve en première (si non poursuivie en terminale) : **écrit 2 heures**

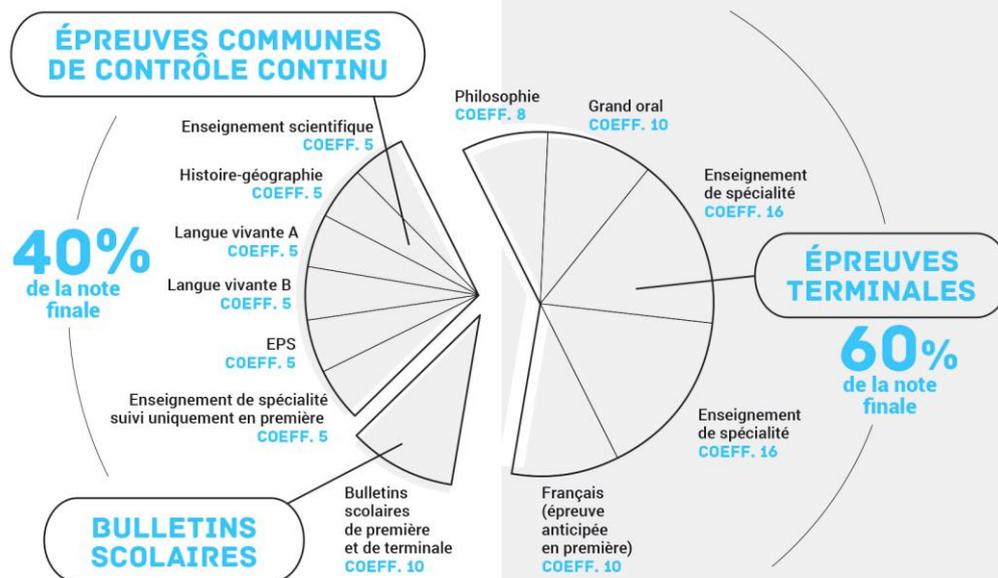
Epreuve en terminale (si poursuivie à l'issue de la première) : **écrit 3h30 + 1h00 de pratique**

Les dominantes sont indicatives. Vous pouvez « piocher » dans chaque dominante pour faire votre triplette de première. Attention toutefois, vous ne pouvez pas cumuler deux enseignements de spécialité artistiques.

Rappel des épreuves :



## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

## CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

### Première

1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
	Histoire-géographie 	
	LVA / LVB 	
		Enseignement scientifique** 
		Enseignement de spécialité 

### Terminale

1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
	Histoire-géographie 	
	LVA / LVB écrit et oral  	
		Enseignement scientifique** 
	EPS  Tout au long de l'année	

 - \*\* Voie générale

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

## CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

### Première

sept.	janv.	juin
		Français écrit et oral  

### Terminale

sept.	janv.	mars	juin
		Spécialités 	
		Philosophie 	
		Épreuve orale terminale 	

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

## Les épreuves en résumé

Epreuves de la voie générale									
Niveau	Période	Nature	Nom de l'épreuve ou de la discipline	Ecrit	Oral	Temps de préparation	Pratique	Temps de préparation	
1 è r e	1er trimestre			Pas d'épreuves					
	2ème trimestre	Epreuves communes 1	Histoire géographie	2h00					
			Langue vivante A	20 minutes					
			Langue vivante B	20 minutes					
	3ème trimestre	Epreuves communes 2	Histoire géographie	2h00					
			Langue vivante A	1h30					
			Langue vivante B	1h30					
			Enseignement scientifique	2h00					
		Spécialité abandonnée en fin de première	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	2h00					
			Humanités, littérature et philosophie	2h00					
			Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		20 minutes	sans			
			Littératures, langues et cultures de l'Antiquité	2h00					
			Mathématiques	2h00					
			Numérique et sciences informatiques	2h00					
			Physique-chimie	2h00					
			Sciences de la vie et de la Terre	2h00					
			Sciences de l'ingénieur	2h00					
	Sciences économiques et sociales	2h00							
	Arts plastiques		30 minutes	sans					
Cinéma-audiovisuel		30 minutes	sans						
Juin	Epreuve anticipée	Français	4h00	20 minutes	30 minutes				

Niveau	Période	Nature	Nom de l'épreuve ou de la discipline	Ecrit	Oral	Temps de préparation	Pratique	Temps de préparation	
T e r m i n a l e	1er trimestre			Pas d'épreuves					
	2ème trimestre			Pas d'épreuves					
	3ème trimestre	Spécialités de terminale (épreuves finales)	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h00					
			Humanités, littérature et philosophie	4h00					
			Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	3h30	20 minutes	sans			
			Littératures, langues et cultures de l'Antiquité	4h00					
			Mathématiques	4h00					
			Numérique et sciences informatiques	3h30				1h00	sans
			Physique-chimie	3h30				1h00	sans
			Sciences de la vie et de la Terre	3h30				1h00	sans
			Sciences de l'ingénieur	4h00					
			Sciences économiques et sociales	4h00					
			Arts plastiques	3h30	30 minutes	10 minutes			
			Cinéma-audiovisuel	3h30	30 minutes	sans			
			Epreuves communes 3	Histoire géographie	2h00				
	Langue vivante A	1h30		10 minutes	10 minutes				
	Langue vivante B	1h30		10 minutes	10 minutes				
	Enseignement scientifique	2h00							
	Juin	Epreuves finales	Philosophie	4h00					
			Grand oral		20 minutes	20 minutes			

---

## *La voie technologique*

---

## STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

La série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable s'adresse à tous les jeunes gens, filles ou garçons, qui s'intéressent aux sciences et à la technologie, pour résoudre des problèmes concrets en réponse aux besoins des personnes et de la société. La vocation de cette série est de permettre aux jeunes d'accéder, au terme de leur formation, aux qualifications d'ingénieur. La démarche de la voie technologique préparant au baccalauréat STI2D consiste à construire peu à peu une solide culture scientifique et technologique, à partir d'activités concrètes, expérimentales et pratiques, par des projets qui consistent à « faire pour apprendre », pour stimuler la motivation et la réussite des élèves. L'approche pédagogique en STI2D mobilise largement une démarche d'ingénierie collaborative. Elle associe de façon interdisciplinaire des contenus de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques. Les deux tiers des enseignements sont ainsi dédiés au STEM. Les concepts relatifs au triptyque matière-énergie-information constituent la base de la formation technologique. Une heure d'enseignement technologique en langue étrangère est suivie par tous les élèves. Les enseignements conduisent à développer des compétences pour concevoir, expérimenter, dimensionner et réaliser des prototypes pluritechnologiques à partir d'une démarche de projet collaboratif. L'objectif est d'imaginer et de matérialiser des produits innovants en faisant preuve de créativité pour répondre aux besoins des personnes et de la société. En complément des enseignements communs de la voie technologique, la série STI2D est structurée par trois spécialités suivies par tous les élèves en classe de première : innovation technologique (IT), ingénierie et développement durable (I2D), physique-chimie et mathématiques.

Epreuve de spécialité en première :

Innovation technologique – Oral de 20 minutes

Epreuves de spécialités en terminale:

Physique-chimie et mathématiques – écrit de 3 heures

Ingénierie, Innovation et développement durable – écrit de 4 heures

### Les options possibles en première

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

### Les options possibles en terminale

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

Les options arts plastiques, cinéma et EPS ne peuvent être débutées en 1<sup>ère</sup> ou terminale. Il faut les avoir suivies dès la seconde.

## Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		

## Horaires des enseignements de spécialité

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Innovation technologique	3 h	-
Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numériques	-	12 h
Physique-Chimie et Mathématiques	6 h	6 h

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALURÉAT

### CONTRÔLE CONTINU

10 % de la note finale  
bulletins scolaires  
de première et de terminale

30 % de la note finale  
épreuves communes  
2 sessions en première  
1 session en terminale



### ÉPREUVES TERMINALES

1 épreuve anticipée  
en première  
Français écrit et oral

4 épreuves en terminale  
Enseignements  
de spécialité (2)  
Philosophie  
Grand oral

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

@EducationFrance

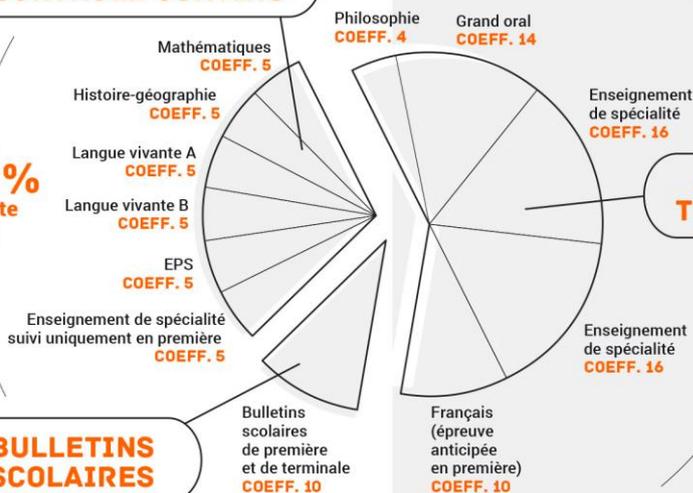


Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE

### ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%  
de la note  
finale



### ÉPREUVES TERMINALES

60%  
de la note  
finale

### BULLETINS SCOLAIRES

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

## CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

### Première

1<sup>er</sup> trimestre 2<sup>e</sup> trimestre 3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie



LVA / LVB



Mathématiques\*



Enseignement de spécialité  
suivi en 1<sup>re</sup> uniquement



\* Voie technologique -

### Terminale

1<sup>er</sup> trimestre 2<sup>e</sup> trimestre 3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie



LVA / LVB  
écrit et oral



Mathématiques\*



EPS  
Tout au long de l'année



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

L'enseignement de spécialité passé en fin de première : INNOVATION TECHNOLOGIQUE

## CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

### Première

sept. janv. juin

Français  
écrit et oral



### Terminale

sept. janv. mars juin

Spécialités



Philosophie



Épreuve orale terminale



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

## STL Sciences et technologies de laboratoire

La série sciences et technologies de laboratoire s'adresse aux jeunes qui aiment l'expérimentation au laboratoire. Les élèves y acquièrent une solide formation en sciences : biochimie-biologie, mathématiques et physique-chimie. Un enseignement de spécialité supplémentaire doté d'un horaire important et s'appuyant sur la démarche expérimentale en laboratoire est choisi par l'élève : biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (SPCL). Avec la pratique expérimentale et la démarche de projet dans la spécialité choisie, les élèves développent l'autonomie, l'initiative et l'esprit critique. Ils construisent également des compétences dans les domaines de la métrologie, de la prévention des risques et du numérique. Les deux spécialités proposent un projet technologique accompagné qui vise une production collective dans un des domaines d'applications abordés dans les programmes ; il permet de développer des compétences scientifiques, technologiques et psychosociales. En STL biotechnologies, l'enseignement de spécialité de biotechnologies fait appel à la démarche technologique le plus souvent au laboratoire : analyse biologique de produits de nature variée (aliments, produits biologiques, produits naturels), transformation à l'aide de micro-organismes ou d'enzymes (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, produits cosmétiques...) ou recherche en biologie (biologie moléculaire, enzymologie, biologie cellulaire). Les concepts fondamentaux théoriques et pratiques des biotechnologies sont appréhendés au travers de l'approche expérimentale. Cette approche concrète est contextualisée dans les champs de la santé, de la production industrielle et de l'environnement. La série STL de la voie technologique permet d'accéder à différentes formations de l'enseignement supérieur dans des domaines de la biologie, des biotechnologies, de la chimie, de l'environnement, de l'analyse et de l'imagerie médicales, de la métrologie, de la pharmacie, de la cosmétologie, etc.

- **Attention, la spécialité SPCL n'est pas dispensée au lycée de Sens**

Il est attendu en seconde un investissement sérieux et régulier dans les disciplines scientifiques (mathématiques, sciences physiques et sciences et vie de la terre) avec une régularité dans les résultats. L'élève qui souhaite s'orienter dans cette voie doit s'attendre à une exigence dans le domaine scientifique.

Epreuve de spécialité en première :

Biochimie.biologie – écrit de 2 heures

Epreuves de spécialités en terminale:

Biochimie.biologie.biotechnologie – écrit de 3h00 et épreuve pratique de 3h00

Physique chimie et mathématiques – écrit de 3h00

### Les options possibles en première

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

### Les options possibles en terminale

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

Les options arts plastiques, cinéma et EPS ne peuvent être débutées en 1<sup>ère</sup> ou terminale. Il faut les avoir suivies dès la seconde.

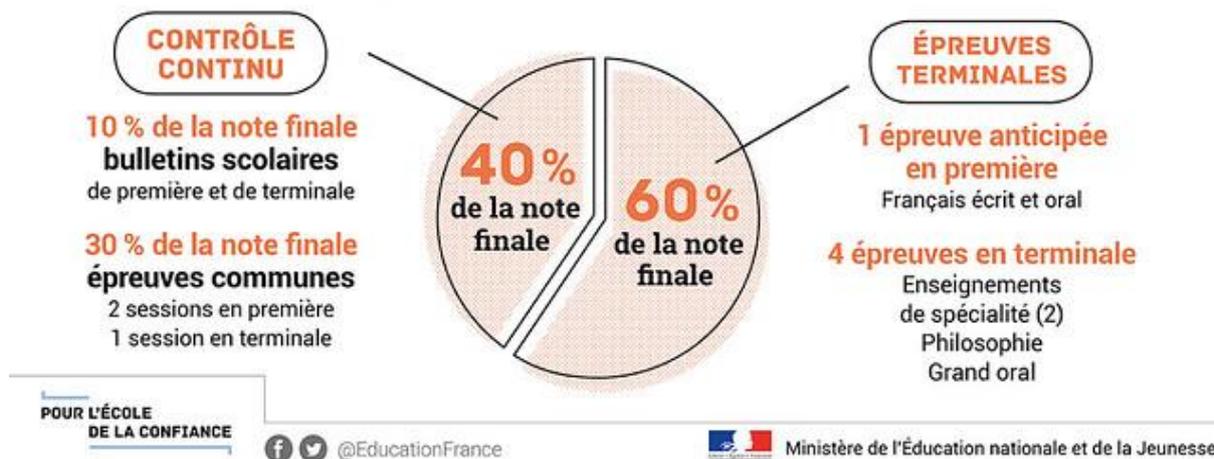
## Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		

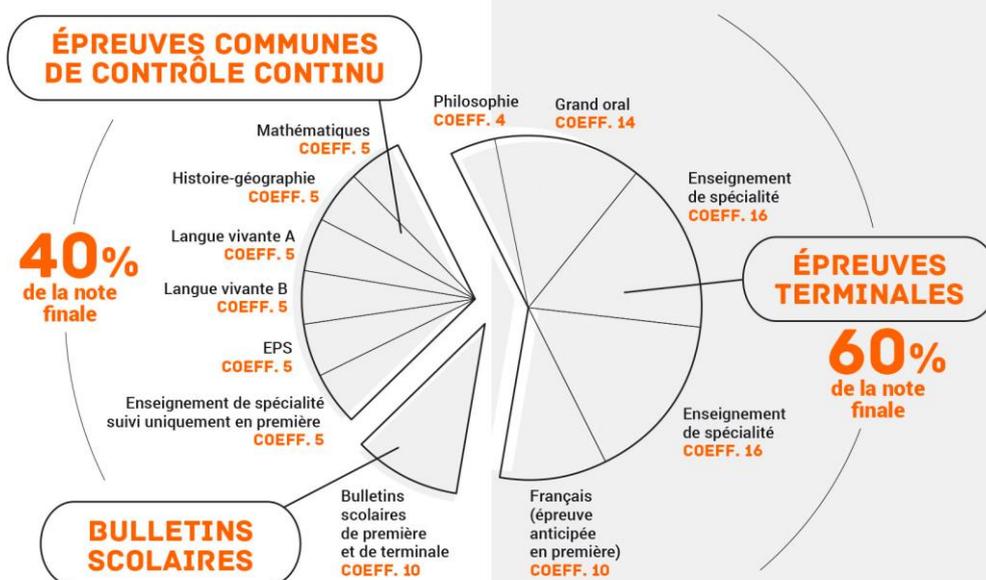
## Horaires des enseignements de spécialité

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Physique chimie et Mathématiques	5 h	5 h
Biochimie-Biologie	4 h	-
Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
Biochimie-Biologie-Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT



## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

## CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

### Première

1<sup>er</sup> trimestre      2<sup>e</sup> trimestre      3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie 

LVA / LVB 

Mathématiques\* 

Enseignement de spécialité   
suivi en 1<sup>re</sup> uniquement

### Terminale

1<sup>er</sup> trimestre      2<sup>e</sup> trimestre      3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie 

LVA / LVB  
écrit et oral  

Mathématiques\* 

EPS   
Tout au long de l'année

\* Voie technologique - \*

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

L'enseignement de spécialité passé en fin de première : BIOCHIMIE-BIOLOGIE

## CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

### Première

sept.      janv.      juin

Français   
écrit et oral 

### Terminale

sept.      janv.      mars      juin

Spécialités 

Philosophie 

Épreuve orale terminale 

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

## ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

La série sciences et technologies de la santé et du social s'adresse aux élèves intéressés par les questions de santé ou les faits sociaux et désireux de s'orienter vers les formations supérieures (BUT, IFSI, EFTS, licences, BTS) des domaines paramédicaux et sociaux, des secteurs de la beauté et du bien-être et des services à l'environnement. La formation permet l'acquisition d'une culture générale et d'une solide culture en santé-social, sur les dimensions sciences humaines et sociales et biologie-physiopathologie humaines, enrichies par des compétences en physique-chimie. Cette formation intègre les différents enjeux de société et vise la formation citoyenne de l'élève. L'objectif de la formation est de développer les capacités de questionnement d'un fait de santé ou social dans ses spécificités, de mobilisation des notions de sociologie, d'élaboration d'hypothèses, de conduite d'une démarche d'étude et d'analyse critique. La réponse posée, par la société, pour assurer la santé et le bien-être des populations est explorée. Des rencontres avec des acteurs du secteur santé-social y concourent. Les activités proposées prennent appui sur des travaux collectifs où l'autonomie, le sens du contact, la prise en compte de l'autre, la capacité à travailler en équipe, à rendre compte à l'écrit ou à l'oral d'une démarche sont mobilisés et consolidés. L'usage du numérique à l'appui de l'étude des questions de santé et sociales permet d'en développer la pratique sur l'ensemble du cycle terminal. La série ST2S vise les métiers du social et du paramédical ( prise en charge d'usagers de patients) **mais** pas ceux du médical: médecin, kiné, sage-femme....

Il est attendu en seconde un investissement sérieux et régulier dans les disciplines scientifiques (mathématiques, sciences physiques et sciences et vie de la terre) avec une régularité dans les résultats. L'élève qui souhaite s'orienter dans cette voie doit s'attendre à une exigence dans le domaine scientifique. De même, les capacités rédactionnelles sont prises en compte dans les épreuves. L'élève devra avoir des résultats satisfaisants en français pour se préparer aux épreuves.

Epreuve de spécialité en première :

Physique chimie pour la santé – écrit de 2h00

Epreuves de spécialités en terminale:

Chimie, biologie et physiopathologie humaines – écrit de 4 heures

Sciences et techniques sanitaires et sociales – écrit de 3 heures

### Les options possibles en première

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

### Les options possibles en terminale

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

Les options arts plastiques, cinéma et EPS ne peuvent être débutées en 1<sup>ère</sup> ou terminale. Il faut les avoir suivies dès la seconde.

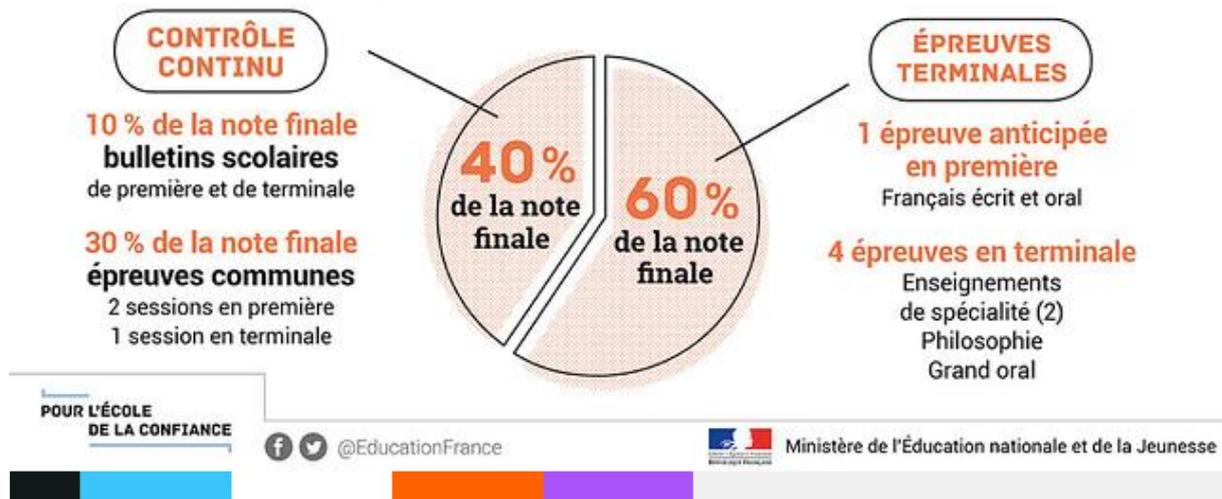
## Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		

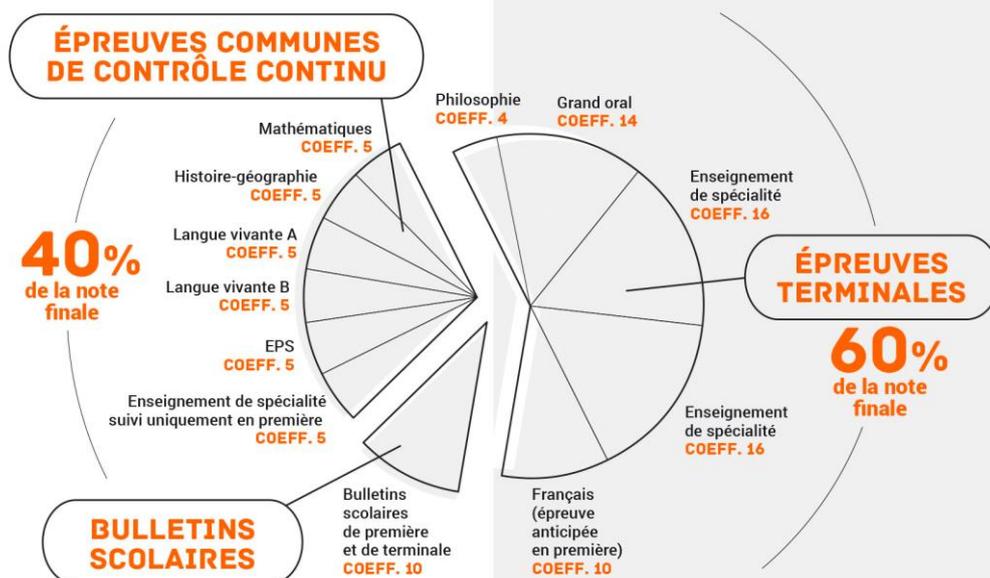
## Horaires des enseignements de spécialité

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Physique-Chimie pour la santé	3 h	-
Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
Chimie, Biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT



## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

## CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

### Première

1<sup>er</sup> trimestre 2<sup>e</sup> trimestre 3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie

LVA / LVB

Mathématiques\*

Enseignement de spécialité  
suivi en 1<sup>re</sup> uniquement

### Terminale

1<sup>er</sup> trimestre 2<sup>e</sup> trimestre 3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie

LVA / LVB  
écrit et oral

Mathématiques\*

EPS  
Tout au long de l'année

\* Voie technologique -

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

L'enseignement de spécialité passé en fin de première : PHYSIQUE CHIMIE POUR LA SANTE

## CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

### Première

sept. janv. juin

Français  
écrit et oral

### Terminale

sept. janv. mars juin

Spécialités

Philosophie

Épreuve orale terminale

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

## STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

La série sciences et technologies du management et de la gestion a pour objectif de préparer les élèves à des poursuites d'études diversifiées dans le domaine des sciences de gestion, du droit et de l'économie. Elle permet d'intégrer à l'issue du baccalauréat l'ensemble des BTS et IUT du secteur des services, des classes préparatoires spécifiques (économique et commerciale voie technologique – ECT –, et diplôme de comptabilité et de gestion – DCG) ainsi que l'université. Au cours de sa classe de première et de terminale, l'élève reçoit une solide formation générale, commune à l'ensemble des séries technologiques, à laquelle s'ajoutent des enseignements nouveaux de droit, de management et de sciences de gestion. Ces enseignements visent à comprendre le fonctionnement des organisations, dans leur environnement économique et juridique. Ils s'appuient sur des études de cas et la réalisation de projets. La mobilisation des outils numériques permet de développer des usages responsables et une réflexion sur leur rôle dans la transformation des organisations.

L'élève qui choisit la série STMG doit s'intéresser au monde de l'entreprise.

Il doit également :

- Avoir une certaine curiosité pour l'actualité
- Être attiré par les technologies de l'information et de la communication,
- Avoir un intérêt pour les langues

Certaines compétences sont attendues :

- Savoir s'exprimer correctement par écrit et aussi à l'oral
- Savoir analyser et synthétiser,
- Être à l'aise avec les chiffres et les calculs mathématiques de base.

Epreuve de spécialité en première :

Sciences de la gestion et numérique – oral de 20 minutes

Epreuves de spécialités en terminale:

Droit et économie – écrit de 4 heures

Management, sciences de gestion et numérique – écrit de 4 heures

### Les options possibles en première

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

### Les options possibles en terminale

EPS, arts-plastiques, cinéma-audiovisuel

Il n'est pas possible de cumuler deux options entre elles (exemple : suivre EPS et cinéma en même temps).

Les options arts plastiques, cinéma et EPS ne peuvent être débutées en 1<sup>ère</sup> ou terminale. Il faut les avoir suivies dès la seconde.

## Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		

## Horaires des enseignements de spécialité

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Sciences de gestion et numérique	7 h	-
Management	4 h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
Droit et économie	4 h	6 h

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT

### CONTRÔLE CONTINU

10 % de la note finale  
bulletins scolaires  
de première et de terminale

30 % de la note finale  
épreuves communes  
2 sessions en première  
1 session en terminale



### ÉPREUVES TERMINALES

1 épreuve anticipée  
en première  
Français écrit et oral

4 épreuves en terminale  
Enseignements  
de spécialité (2)  
Philosophie  
Grand oral

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

@EducationFrance

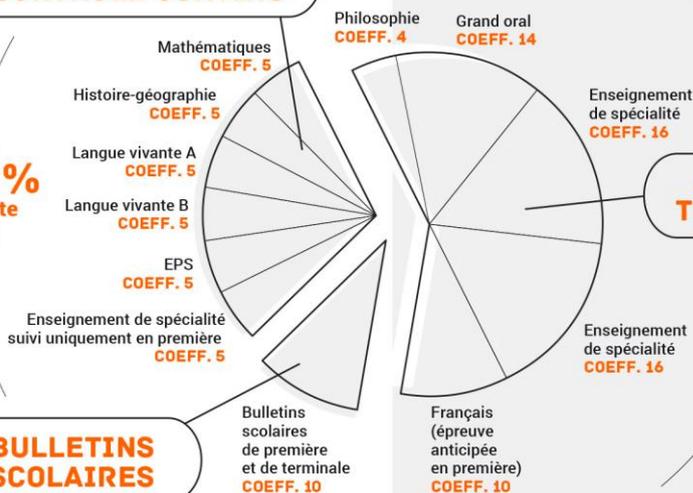


Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

### ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%  
de la note  
finale



### ÉPREUVES TERMINALES

60%  
de la note  
finale

### BULLETINS SCOLAIRES

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

## CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

### Première

1<sup>er</sup> trimestre 2<sup>e</sup> trimestre 3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie

LVA / LVB

Mathématiques\*

Enseignement de spécialité  
suivi en 1<sup>re</sup> uniquement

Voie technologique -

### Terminale

1<sup>er</sup> trimestre 2<sup>e</sup> trimestre 3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-géographie

LVA / LVB  
écrit et oral

Mathématiques\*

EPS  
Tout au long de l'année

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

L'enseignement de spécialité passé en fin de première : SCIENCES GESTION ET NUMERIQUE

## CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

### Première

sept. janv. juin

Français  
écrit et oral

### Terminale

sept. janv. mars juin

Spécialités

Philosophie

Épreuve orale terminale

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

## Les épreuves en résumé

Epreuves de la voie technologique								
Niveau	Période	Nature	Nom de l'épreuve ou de la discipline	Ecrit	Oral	Temps de pré	Pratique	Temps de préparation
1 è r e	1er trimestre		Pas d'épreuves					
	2ème trimestre	Epreuves communes 1	Histoire géographie	2h00				
			Langue vivante A	20 minutes				
			Langue vivante B	20 minutes				
			Mathématiques	2h00				
	3ème trimestre	Epreuves communes 2	Histoire géographie	2h00				
			Langue vivante A	1h30				
			Langue vivante B	1h30				
			Mathématiques	2h00				
		Spécialités non poursuivie en terminale	Physique Chimie pour la santé ST2S	2h00				
	Biochimie - biologie STL		2h00					
	Innovation technologique STI2D			20 minutes	sans			
	Sciences de la gestion et numérique STMG			20 minutes	sans			
Juin	Epreuve anticipée	Français	4h00	20 minutes	30 minutes			

Niveau	Période	Nature	Nom de l'épreuve ou de la discipline	Ecrit	Oral			Temps de préparation	
T e r m i n a l e	1er trimestre		Pas d'épreuves						
	2ème trimestre		Pas d'épreuves						
	3ème trimestre	Spécialités de terminale (épreuves finales)	Chimie, biologie et physiopathologie humaines ST2S	4h00					
			Sciences et techniques sanitaires et sociales ST2S	3h00					
			Biochimie-biologie-biotechnologie STL	3h00			3h00	sans	
			Physique-chimie et mathématiques STL	3h00					
			Physique-chimie et mathématiques STI2D	3h00					
			Ingénierie, Innovation et développement durable STI2D	4h00					
			Droit et économie STMG	4h00					
			Management, sciences de gestion et numérique	4h00					
			Epreuves communes 3	Histoire géographie	2h00				
				Langue vivante A	1h30	10 minutes	sans		
	Langue vivante B	1h30		10 minutes	10 minutes				
	Mathématiques	2h00							
	Juin	Epreuves finales	Philosophie	4h00					
Grand oral				20 minutes	20 minutes				